École à distance: quels outils pour les élèves romands?

L’application Zoom fait face à une série de révélations soulignant des problèmes de confidentialité et de sécurité. Elle reste utilisée par des écoles romandes.

Alors que les révélations s’enchaînent sur l’application de vidéoconférence Zoom, mettant notamment en lumière des problèmes de sécurité et de confidentialité, nous vous proposons un tour d’horizon des choix faits par les écoles romandes en matière d'enseignement à distance en cette période de pandémie.

A lire >> [Zoom dans le tourbillon de la protection des données](https://www.rts.ch/info/sciences-tech/11216543-zoom-dans-le-tourbillon-de-la-protection-des-donnees.html)

À la suite de la fermeture soudaine des écoles pour atténuer la propagation du Covid-19, les autorités ont dû réagir rapidement pour maintenir une certaine continuité dans l’enseignement. Des choix disparates ont été faits, souvent à l’intérieur d’un canton, voire même d’un même établissement scolaire. De nombreux programmes informatiques ont été testés durant les premiers jours.

Il est important de préciser que cette fermeture des classes arrive alors que le site de partage officiel des enseignants, [Educanet2](https://www.educanet2.ch/wws/9.php#/wws/38369796.php?sid=63158336238013839458581808180960), va s’arrêter à la fin de l’année. Beaucoup de cantons étaient déjà en phase de transition vers la nouvelle plate-forme de leur choix.

>> La protection des données à l'heure du confinement: interview dans la Matinale de Jean-Philippe Walter, commissaire à la protection des données du Conseil de l'Europe



societe ecran media

La Matinale - Publié jeudi à 07:17

Vaud

Les enseignants et les élèves de l’école obligatoire, primaire et secondaire 1 utilisent [TeamUp](https://www.teamup.com/%22%20%5Ct%20%22_blank), Office 365 et Zoom, avec des consignes sur la protection des données. La plate-forme Educanet2 est également utilisée.

Depuis ce jeudi, les élèves du secondaire 2 ainsi que les enseignants peuvent progressivement utiliser Webex (Cisco) qui servira à terme de plate-forme commune. Webex est l’instrument officiel pour mener des visioconférences dans l’administration vaudoise. Jusqu’ici, il y avait divers outils mis en place directement par les profs, avec une attention portée sur la protection des données et l’âge légal.

Valais

Le canton du Valais a misé sur Microsoft, qui comprend l’application Teams permettant le partage de documents mais aussi l’organisation des [vidéoconférences](https://ictvs.ch/%22%20%5Ct%20%22_blank). L'implémentation du programme a été accélérée. Selon le préposé valaisan à la protection des données, la suite Office 365 «répond à nos attentes et respecte les lois dans le cadre du contrat [Educa](https://www.educa.ch/fr/contrats-cadre/microsoft%22%20%5Ct%20%22_blank)».

L’application Zoom n’est pas autorisée. Teams est l’outil de discussion vidéo officiel du canton pour le secondaire 2 depuis le 30 mars (dès 15-16 ans). La scolarité obligatoire passe également à Teams pour la vidéo dès lundi. Dans un premier temps, seuls les comptes des enseignants seront activés.

>> Les dangers de l'application Zoom: Interview dans Forum de Sébastien Fanti, préposé valaisan à la protection des données (29 mars)



Olivier Maire - Keystone

Forum - Publié le 29 mars 2020

Neuchâtel

Le Service de l’enseignement obligatoire a créé une adresse e-mail pour chaque élève à la suite de la fermeture des écoles. En tout, 20’000 adresses ont été créées. Tout élève dès l’âge de 4 ans jusqu’à la fin de l’école obligatoire dispose d’une adresse électronique.

Avec cette adresse, les élèves peuvent se connecter à la plate-forme du [réseau pédagogique neuchâtelois](https://www.rts.ch/info/suisse/www.rpn.ch%22%20%5Ct%20%22_blank). Cette plate-forme rassemble les cours à distance. Pour l’école obligatoire, la transmission des documents aux élèves se fait via la plateforme Pronote.

Dans sa dernière communication datée du 31 mars, le Service de l’enseignement obligatoire déconseille aux enseignants d’utiliser l’application Zoom. En raison des failles de sécurité. Il annonce étudier l’introduction de Skype Entreprise à l’ensemble des enseignants, des directions et de l’administration des écoles neuchâteloises.

Fribourg

Le Conseil d’Etat a décidé le 23 mars dernier de remplacer Educanet2 par Microsoft Office 365. Le nouveau système doit à terme devenir la solution cantonale de communication et de collaboration pour toutes les écoles du canton.

Pour l’école obligatoire, chaque école a dû identifier l’équipement à disposition dans les familles (ordinateur, imprimante, smartphone, tablette, connexion internet, wifi) ainsi que les canaux de communication à disposition des parents et des élèves (téléphone, WhatsApp, adresses mails…). Les moyens de communication entre l’école et les familles sont adaptés aux possibilités de chaque famille.

Lorsque des technologies numériques sont utilisées, elles sont privilégiées dans l’ordre suivant: d'abord les technologies connues des élèves (Frischool, e-mail), ensuite les technologies connues des parents.

Pour le post-obligatoire, les contacts avec les élèves se font principalement par courrier électronique. Les supports de cours, comme des présentations avec vidéo, sont transmis grâce aux plateformes à disposition telles que Fribox ou Moodle. Certains profs ont mis en ligne des sites internet regroupant du matériel, des liens, des espaces de discussion.

"Il se peut que Zoom soit utilisé ponctuellement dans certaines situations, mais ce sont plutôt les contacts individuels qui sont privilégiés", indique Marianne Meyer Genilloud, conseillère scientifique à la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport.

Jura

Au niveau de l’école obligatoire, les enseignants et les élèves jurassiens utilisent majoritairement Educlasse, une plateforme développée par le centre [MITIC](https://www.e-media.ch/Institutions-et-liens/Centre-MITIC-interjurassien)interjurassien et qui existait déjà avant l’interruption de l’école. Cette plateforme permet notamment aux enseignants et élèves de déposer des documents. Au niveau secondaire, certains enseignants utilisent d’autres instruments, comme Google Drive.

"Nous n’encourageons pas les visioconférences car cela implique l’utilisation d’un ordinateur à heure fixe, et certaines familles ne disposent pas de plusieurs appareils. Nous réfléchissons par ailleurs à équiper celles qui ne disposent pas de matériel informatique via des prêts d’ordinateurs", explique Dominique Inglada, inspectrice scolaire du canton du Jura pour le service de l’enseignement.

Berne

Comme pour le Jura, Educlasse est un outil central dans l’enseignement à distance bernois. Dans les offres acceptées par le canton, les enseignants peuvent utiliser Teams (Microsoft), Google Classroom, [Loom](https://www.loom.com/), Zoom, la vidéoconférence Jitsi,ou encore le suisse [Switch](https://open.meet.switch.ch/)ou le tableau numérique [Padlet](https://padlet.com/).

Comme en temps normal, les enseignants doivent suivre les lignes directrices sur la protection des données personnelles de l’école obligatoire du canton de Berne.

EPFL

L’Ecole polytechnique fédérale de Lausanne utilise l’application Zoom. L'EPFL a même récemment [augmenté le nombre de ses licences](https://www.epfl.ch/campus/services/ressources-informatiques/communications-unifiees/videoconference/zoom/%22%20%5Ct%20%22_blank), en raison de l’enseignement en ligne d’une part et comme outil de télétravail pour ses collaborateurs.

Un nouveau contrat a été négocié "qui inclut de meilleures conditions relatives à la protection des données personnelles, permettant ainsi d’être en conformité avec la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) et le Règlement général sur la protection des données (RGPD)", affirme sa porte-parole Corinne Feuz.

Céline Fontannaz / Pascal Wassmer rts

Publié vendredi à 15:18 - modifié samedi à 10:20